Document generated on 04/25/2024 7:47 a.m.

Vie des arts

Vie des arts

La société des arts plastiques de la province de Québec

Jean-Paul Lemieux, A.R.C.A. and Claude Picher

Number 1, January–February 1956

URI: https://id.erudit.org/iderudit/55349ac

See table of contents

Publisher(s)

La Société des Arts

ISSN

0042-5435 (print)
1923-3183 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Lemieux, J.-P. & Picher, C. (1956). La société des arts plastiques de la province de Québec. *Vie des arts*, (1), 16–21.

Tous droits réservés © La Société des Arts, 1956

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

LA SOCIÉTÉ DES ARTS PLASTIQUES

DE LA PROVINCE DE QUEBEC

C'est en janvier 1955 que furent jetées les bases de la Société des Arts Plastiques à la faveur d'une réunion au Musée de la Province de Québec. C'est alors qu'un groupe de peintres de Québec, ainsi que des artistes appartenant à d'autres disciplines, entreprirent de former une société professionnelle qui réunirait tous les artistes de la Province. Monsieur Claude Picher, directeur des expositions du Musée, qui est à la fois l'initiateur et le fondateur de la Société, présidait à cette réunion. Le projet de cette Société n'était nullement dicté par un caprice fantaisiste ou par le vain prétexte de faire quelque chose de neuf. Bien au contraire, ce projet répondait à un désir inexprimé ou inconscient de la plupart des artistes : le besoin, la nécessité de s'unir en un groupe solidaire pour obtenir une reconnaissance au sein de la collectivité. Ce désir semblera peut-être futile à plusieurs qui crieront très haut que le public aime bien les artistes, qu'il en est fier, qu'il ne pourrait vivre sans eux ! Sans doute, cette assertion n'est-elle pas complètement fausse, car on l'entend assez souvent prononcée par des personnes bien intentionnées; malheureusement elle indique le plus souvent une exaltation passagère, « et le reste est silence ».

« Le reste... », en l'occurence, veut dire l'action; on aime bien les artistes certes... mais que fait-on pour eux ? Ne s'imagine-t-on pas trop souvent que quelques toiles, quelques sculptures, quelques céramiques vendues à une exposition règleront le problème de l'existence de l'artiste ? Ne va-t-on pas jusqu'à considérer en certains milieux la pauvreté comme supplément nécessaire à l'art pur, à l'activité créatrice qui doit être au-dessus des questions d'ordre pratique ?

Il faut bien l'avouer, l'existence des artistes est le dernier souci du public en général. Si une faillite commerciale, un médecin qui perd sa clientèle, un courtier en valeurs qui fait de mauvaises affaires l'attristent, l'artiste qui vivote et empile les toiles, les céramiques, les sculptures dans son atelier, laisse généralement le public indifférent.

Cependant, après les tâtonnements inévitables dans une organisation de ce genre, surtout avec des artistes qui conservent encore leur traditionnel individualisme, ce n'est qu'en octobre 1955 que la société devint active et obtint sa charte en vertu de la troisième partie de la loi des compagnies. La Société des Arts Plastiques de la Province comprend un conseil d'administration de douze directeurs. Le conseil exécutif est choisi parmi ces douze directeurs qui, eux, sont élus par l'assemblée générale des membres de la Société. Cette assemblée a lieu une fois par année.

Portrait de fille, par Louise CARRIER. Collection du Musée de la Province.
Cliché *Inventaire des oeuvres d'art*

Il n'est pas exagéré de dire qu'avant de jouer un rôle actif, la Société des Arts Plastiques doit inculquer aux artistes le sens de la solidarité pour qu'ils soient réunis en vue de leurs intérêts communs et sans aucune discrimination pour les vues ou opinions très différentes que pourraient entretenir les membres de ce groupement. Il faut insister pour dire qu'elle n'a aucun caractère exclusif et qu'elle ne veut se porter garante d'aucune tendance artistique particulière, tout en s'efforçant d'unir de véritables artistes. Cette Société admet comme membres actifs les artistes peintres, les sculpteurs, les céramistes, les émailleurs d'art, les maîtres-verriers, les tapissiers, les dessinateurs, les graveurs, les réclamistes ou les photographes d'art qui ont à leur crédit un nombre raisonnable de travaux. Les personnes qui, sans exercer l'un des arts susdits, s'y intéressent d'une façon particulière, peuvent devenir membres associés. Enfin les membres honoraires sont choisis parmi les protecteurs des arts.

L'objectif principal de la Société, du moins pour les premières années d'activité, est de former un circuit d'expositions des travaux de ses membres qui puissent être présentés dans toutes les parties de la Province de Québec. Si des villes comme Montréal et Québec ont eu dans le passé l'avantage de voir un assez grand nombre d'expositions, il n'en est pas de même pour des centres comme Sherbrooke, Trois-Rivières, Chicoutimi, Montmagny, Lévis, Percé, pour ne nommer que ceux-ci. La Société espère ainsi stimuler l'intérêt des gens de tous les centres pour les choses de l'art. Elle compte atteindre ce but non seulement par des expositions mais encore par des conférences agrémentées de projections de diapositives sur l'art contemporain canadien et européen.

Depuis octobre 1955, l'objectif de former un circuit d'expositions a été partiellement atteint : par une exposition de peintures, sculptures, céramiques et émaux, qui s'est tenue au Musée de la Province, du 3 au 27 novembre. Cette exposition a permis à plusieurs artistes, des plus connus aux inconnus, de vendre leurs oeuvres, soit aux nombreux visiteurs (il y en eut 586 le soir du vernissage), soit au Musée de la Province. Une autre exposition de ce genre s'est tenue à Arvida, du 17 au 20 novembre et fut, d'après M. J. Reidy Smith, secrétaire du Centre des Arts et Métiers de cette ville, l'événement le plus remarquable de l'année avec une assistance sans précédent de 1,157 visiteurs en trois jours. Ce succès a d'ailleurs assuré à la Société des Arts Plastiques, la création d'une section régionale à Arvida et prouve une fois de plus l'avantage de la décentralisation des circuits d'expositions. Enfin la Société a facilité la participation des artistes de Québec à l'exposition de peinture canadienne de cinq provinces, qui s'est tenue à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, du 12 au 30 novembre. Elle s'est chargée de grouper leurs oeuvres et d'en effectuer le transport.

Lorsque la Société des Arts Plastiques se sera bien fait connaître et que ses idées auront été endossées par le public, elle se propose d'insister auprès du Gouvernement pour que « un pour cent » du budget du ministère des Travaux publics de la Province soit accordé aux artistes pour la décoration des édifices gouvernementaux. Elle compte demander la même chose aux autorités religieuses et aux architectes. Il est intéressant de dire que les artistes français ont obtenu que cette ligne de conduite soit suivie chez eux, il y a quelques années, car ils ont très bien compris que l'art ne pouvait remplir son rôle social que d'une façon limitée, sans commandes publiques.

Cette Société pourra mener en tout temps une campagne contre le mauvais goût qui progresse chaque jour dans différents domaines. Au besoin, elle demandera l'aide de la Commission des Monuments historiques, de la Commission d'Urbanisme, des Sociétés d'architectes. L'an dernier, quelques artistes protestèrent contre l'érection d'un monument à sir Wilfrid Laurier qui n'était qu'une réplique d'un monument qui se trouve à Montréal et à Ottawa. Ils demandèrent qu'un concours avec jury soit institué, parce qu'il s'agissait en somme d'une commande publique. Les sculpteurs de la Province y auraient trouvé une saine émulation et

Femme à la fleur, aquatinte de Paul LACROIX. Collection du Musée de la Province.

Cliché *Inventaire des oeuvres d'art*

Les Bateaux. Toile de Denys MATTE, 1955. Cliché *Inventaire des oeuvres d'art*

l'occasion de faire oeuvre utile. Malheureusement cette pétition n'a pu être menée à bien parce qu'elle était organisée par un groupe de personnes n'ayant pas, aux yeux du public, l'importance d'une société professionnelle.

En plus de réaliser ces buts immédiats, la Société des Arts Plastiques poura faire circuler annuellement une exposition des travaux de ses membres dans les principales villes du Canada avec l'aide de la Galerie nationale. Actuellement les liens culturels entre les différentes provinces sont pour ainsi dire inexistants, du moins au point de vue des arts plastiques, et ce serait le meilleur moyen d'échanger des opinions. Il n'est d'ailleurs pas impossible de mettre sur pied une collection sévèrement choisie des oeuvres représentatives des artistes de la Province de Québec, et de créer ainsi une collection permanente qui serait montrée à l'étranger. Jusqu'ici la Province de Québec a reçu d'Europe et des Etats-Unis plusieurs conférenciers, et il n'est pas exagéré de dire qu'elle souffre d'un certain complexe d'infériorité, qu'elle admire souvent sans discernement ce que produit l'étranger, et qu'elle n'a pas confiance en sa propre production, qu'elle soit littéraire, musicale ou artistique. Le fait que les critiques d'art regardent toujours vers l'Europe avant de prononcer un jugement, dénote bien cette attitude. La Société des Arts Plastiques veut ériger des sections régionales dans les autres villes de la Province.

Même si des initiatives personnelles ont été et peuvent encore être très utiles, il semble clair que les différents buts dont nous avons parlé et bien d'autres encore, ne peuvent être menés à bien sans que les artistes soient groupés. Enfin il semble évident que si plusieurs artistes doivent envisager la mévente de leurs oeuvres, c'est beaucoup plus parce qu'ils ne représentent pas une force sociale, que parce qu'un d'entre eux est plus ou moins connu du public, car on constate tous les jours que le mot « artiste » représente pour la population en général, une notion extrêmement confuse et le plus souvent, un mythe.

Jean-Paul Lemieux, A.R.C.A.

Président de la Société des Arts Plastiques

et Claude Picher,
Secrétaire de la S.A.P.

JEAN DALLAIRE

pour le nouvel hôtel
Il serait dommage qu

Cliché *Harry Vermy*

Projet de tapisserie

Chemin de fer national, à Montréal.
projet soit abandonné.